

SYNDICAT MIXTE POUR L'EXPLOITATION DU ZOO DE MAUBEUGE

SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 12 MAI 2026 : DELIBERATION N° 02

Date de la convocation : 06 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le douze mai

Les membres du comité syndical se sont réunis sur la convocation de Monsieur le Vice-Président
Éric DONNAY

Nombre de délégués en exercice : 18

PRÉSENTS : ~~Véronique TEINTENIER~~ – ~~Éric DONNAY~~ – ~~Antoine SILLANI~~ – ~~Sandra DELANNOY~~ –
~~Benjamin SAINT-HUILE~~ – ~~Nicolas LEBLANC~~ – ~~Marie-Paule ROUSSELLE~~ – ~~Carole DEVOS~~ – ~~Sébastien~~
~~SEGUIN~~ – ~~Agnès DENYS~~ – ~~Arnaud DECAGNY~~ – ~~Jeannine PAQUE~~ – ~~Bernadette MORIAME~~ – ~~Myriam~~
~~BERTAUX~~ – ~~Annick LEBRUN~~ – ~~André PIEGAY~~ – ~~Denis DEJARDIN~~ – ~~Florence Galland~~ –

SUPPLEANT :

Djilali HADDA (en l'absence de Florence GALLAND)

EXCUSÉ(E)S :

Antoine SILLANI – Véronique TEINTENIER – Agnès DENYS – Florence GALLAND

SECRETAIRE DE SÉANCE :

Jeannine PAQUE



OBJET : Election du Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles :

- L.5721-1 à L.5722-11 relatifs à la création et l'organisation d'un syndicat mixte ouvert ;
- R.5721-1 et suivants relatifs à l'organisation et au fonctionnement d'un syndicat mixte ouvert,

Vu l'arrêté préfectoral du 02 mai 2024 portant création du Syndicat Mixte pour l'exploitation du Zoo de Maubeuge,

Vu les statuts du Syndicat Mixte pour l'exploitation du Zoo de Maubeuge, et notamment les articles :

- 6.4 prévoyant que la « *durée des fonctions des représentants des membres du comité syndical prend fin en même temps que la durée de leur mandat au sein de l'assemblée délibérante qui les a désignés* », et que par conséquent, « *le renouvellement du Comité Syndical s'effectuera de façon partielle à l'occasion de chaque élection locale mettant fin au mandat des représentants de la collectivité territoriale concernée* » ;
- 8.4 prévoyant que le mandat des membres du Bureau du Comité Syndical prend fin en même temps que celui des délégués du Comité Syndical ;
- 9 relatif à l'élection du Président par le comité syndical à la majorité simple des voix exprimées relatif et prévoyant que celui-ci est élu pour la durée de son mandat au sein dudit comité,

Vu les délibérations du comité syndical du syndicat mixte pour l'exploitation du Zoo de Maubeuge, et notamment :

- n°1 en date du 24 mars 2025, relative à l'installation des délégués ;
- n°2 en date du 24 mars 2025, portant élection du président ;
- n°1 en date du 12 mai 2026, relative à l'installation des délégués issus de la ville de Maubeuge, suite aux élections municipales ayant entraîné le renouvellement partiel du comité syndical,

Considérant que le Syndicat Mixte pour l'exploitation du Zoo de Maubeuge a été créé par l'arrêté préfectoral du 2 mai 2024 susvisé, lequel en a également fixé les statuts,

Considérant que le renouvellement du conseil municipal de la ville de Maubeuge, suite aux élections municipales de 2026, a eu pour conséquence le renouvellement partiel du comité syndical, en ce que les délégués issus de la ville ont été désignés,

Considérant que le comité a pris acte de l'installation des nouveaux délégués par sa délibération n°1 du 12 mai 2026 susvisée,

Considérant que la fin du mandat des élus municipaux a entraîné la fin de leur mandat de délégués auprès du syndicat,

Considérant que le Président du Syndicat Mixte était un délégué issu de la ville,

Considérant qu'au regard des statuts, son mandat de Président a par conséquent pris fin également,

Considérant qu'il convient donc de procéder à l'élection du nouveau Président,

Considérant la candidature de Monsieur Arnaud DECAGNY,

Considérant qu'il est proposé aux délégués de procéder au vote au scrutin à main levée ou, à défaut, au vote au scrutin secret au moyen d'une urne.

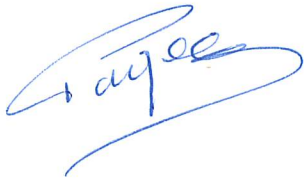
Après en avoir délibéré,

Le comité syndical,

A l'unanimité,

- **Prend acte** de la candidature de Monsieur Arnaud DECAGNY,
- **Procède** au vote au scrutin à main levée.
- **Prend acte** du résultat des votes : unanimité pour Monsieur Arnaud DECAGNY.
- **Proclame** Monsieur Arnaud DECAGNY Président du Syndicat Mixte pour l'exploitation du Zoo de Maubeuge et immédiatement installé dans ses fonctions.

La Secrétaire de séance



Madame Jeannine PAQUE

**Le Vice-Président
Président de séance**



Monsieur Éric Donnay

Publié le : **10 JUIN 2026**



